

<https://www.francetransactions.com/assurances/assurance-dependance.html>



Assurance dépendance

- Assurances -



Publication date: jeudi 17 janvier 2019

Creation date: 8 septembre 2015

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Comment prévenir les coûts de la dépendance ?

Vieillir peut entraîner des pertes d'autonomie parfois sérieuses, pour y faire face vous pouvez souscrire à un contrat d'assurance-dépendance. Une rente viagère vous sera alors versée pour couvrir une partie des frais inhérents à votre situation.

[Assurance-dépendance](#) : Deux millions de Français sont déjà assurés !

Dépendance : les contrats d'assurance-dépendance

Il existe deux grands types de contrats :

- Les contrats de [prévoyance](#), type « décès » : l'assuré paye des primes tout au long de sa vie en échange d'une rente en cas d'invalidité.
Ces contrats ont l'avantage de proposer des cotisations basses, mais sont à fonds perdus, c'est à dire que vos versements seront définitivement perdus si vous n'êtes pas victime de [dépendance](#).
- Les contrats de type « d'épargne » : l'assuré verse des primes qui sont investies sur un support dédié généralement un contrat d'[Assurance Vie](#), qui se transforme en rente au moment, où la perte d'autonomie survient. Le montant de la [rente dépendance](#) n'est pas connu à l'avance puisqu'il dépend du capital versé.

Ces contrats sont proposés par des assureurs ou des mutuelles. L'âge minimal de souscription est généralement fixé à 50 ans et ce jusqu'à 75 ans ou 80 ans.

Assurance dépendance : le coût

Le coût d'une assurance dépendance varie en fonction de la rente souscrite et du niveau de dépendance (partiel ou total), plus l'assurance couvre de risque plus le contrat vous coûtera cher.

Par ailleurs, le coût varie en fonction de l'âge de l'assuré au moment de la signature du contrat. Plus vous souscrivez jeune, moins le coût sera grand à niveau de rente égal, logique, puisque vous cotiserez plus longtemps.

D'ailleurs chez de nombreux assureurs il n'est même pas possible de souscrire à partir d'un certain âge, vous avez donc tout intérêt à vous y prendre tôt.

Pour bénéficier du meilleur prix, il ne faut pas hésiter à prendre sa calculatrice et faire jouer la concurrence

Assurance dépendance : La fiscalité

On distingue deux types de fiscalité :

- Celle des contrats de [prévoyance](#) dont les rentes sont exonérées d'impôt sur le revenu.

Assurance dépendance

- Celle des contrats « épargne » dont les rentes sont imposables au titre des rentes viagères, à moins que le contrat n'ait été souscrit dans le cadre d'un PEP (plan d'épargne populaire)

L'imposition prévoit un abattement lié à l'âge du bénéficiaire : 70% pour les plus de 69 ans, 60% de 60 à 69 ans, 50% de 50 à 59 ans, 30% en deçà de 50 ans.

Les contrats d'assurances dépendance sont exonérés de la taxe sur les conventions d'assurance.